CONTRAT DE PRET ENTRE PARTICULIERS

ENTRE

Monsieur Clément Boit, né le 18 mars 1990 à Lille et demeurant 157 route Saint Pierre de Feric, 8 allée Gauguin, 06000 Nice, France, ci-après dénommé le « **Prêteur** »,

ΕT

Monsieur Maximilien Plaisant, né le 29 juin 1991 à Lille et demeurant 3 villa croix nivert, 75015 Paris, ci-après dénommé l' « **Emprunteur** », et ensemble avec le Prêteur, les « **Parties** ».

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1. OBJET

Ce contrat vise à acter le prêt d'argent entre particuliers consenti par Monsieur Clément Boit à Monsieur Maximilien Plaisant et à en formaliser les conditions de remboursement.

Ce contrat est soumis au règles du Code civil français (articles 1892 et suivants du Code civil).

Le Prêteur remet à l'Emprunteur à titre de prêt le montant de trente mille (30.000) euros (le « Capital »).

Le prêt est conenti à titre gratuit. Le Capital ne doit pas etre affecté de manière spécifique et peut etre utilisé librement.

ARTICLE 2. MISE A DISPOSITION

Le Capital est mis à disposition de l'Emprunteur dans un délai maximum de quatorze (14) jours calendaires à compter de la signature du présent contrat.

ARTICLE 2. REMBOURSEMENT

L'Emprunteur est tenu de rembourser le Capital dans sa totalité par virement bancaire au plus tard dans un délai de six (6) mois à compter de la date de signature du présent contrat.

Le prêt mentionné en article 1er dudit contrat est accordé par le Prêteur à titre gracieux

ARTICLE 3. DECES DE L'EMPRUNTEUR

Au cas où l'Emprunteur viendrait à décéder avant d'avoir remboursé le Capital, ses héritiers seront tenus solidairement à la restitution de la somme.

ARTICLE 4. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Le présent contrat est soumis au droit français. Tout différend entre les Parties relatif au présent contrat ou en relation avec celui-ci sera tranché exclusivement par le Tribunal de grande instance de Paris.

Fait à Paris, le 12 février 2021, par échange de courriels.

Pour le Prêteur

Monsieur Clement Boit

Het

Pour l'Emprunteur

Monsieur Maximilien Plaisant